

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Baisse des financements de l'apprentissage : le GHR alerte sur un risque majeur pour le secteur HCR

Le GHR exprime sa très forte inquiétude face aux évolutions des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage prévues pour 2026. Ces niveaux de prise en charge constituent le financement direct des CFA et conditionnent donc la capacité des établissements à former les jeunes aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

Or, les projets actuellement à l'étude font apparaître des baisses significatives sur l'ensemble des parcours de formation du secteur. Les formations diplômantes sont directement impactées, avec une baisse de 8 % pour les BAC PRO de la Restauration et de 18 % pour le BTS Management en Hôtellerie et Restauration. Dans le même temps, les certifications de la branche HCR, notamment les Titres à Finalité Professionnelle, enregistrent des diminutions encore plus importantes, comprises entre 30 % et 40 %. Ces réductions massives fragilisent l'équilibre économique des CFA et font peser un risque réel sur le maintien de certaines formations, pourtant essentielles pour répondre aux besoins du secteur.

Dans un contexte où les métiers de l'hôtellerie-restauration figurent parmi les plus en tension, l'apprentissage constitue un levier central pour former et recruter. Aujourd'hui, près d'un salarié sur deux dans le secteur est issu de l'apprentissage. Ce dispositif n'est donc pas seulement un outil de formation : il est une condition directe du fonctionnement des établissements.

Pour la Présidente du GHR, Catherine Quérard : *« Réduire les niveaux de prise en charge, c'est affaiblir directement les CFA et, à terme, réduire le nombre de jeunes formés. Dans notre secteur, cela revient à fragiliser notre capacité même à recruter et à fonctionner. »* Cette situation apparaît d'autant plus préoccupante qu'elle intervient dans un contexte démographique marqué par une baisse du nombre de jeunes, réduisant le vivier de candidats à l'apprentissage.

La combinaison d'un financement en baisse et d'un vivier en diminution risque ainsi de freiner durablement le développement de l'apprentissage, alors même que celui-ci est présenté comme une priorité nationale.

Le GHR alerte également sur le risque d'une réorganisation contrainte de l'offre de formation, avec un recentrage sur les formations les mieux financées, au détriment de parcours pourtant indispensables aux entreprises.

« Il y a aujourd'hui une contradiction claire entre l'objectif de développement de l'apprentissage et la baisse des moyens qui lui sont alloués. », souligne la Présidente du GHR.

Le GHR demande une réévaluation des niveaux de prise en charge afin de garantir la pérennité de l'offre de formation et de préserver la dynamique de l'apprentissage dans un secteur clé de l'économie française.

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR, présidé par Catherine Quérard, fédère à ce jour 12 000 établissements employant 150 000 salariés.